

## MAINTENANCE DES BATIMENTS

### Services Techniques

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 839 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT

Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées. Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), appartements thérapeutique, places d'accueil familial thérapeutique et Maison d'Accueil Spécialisée.

Se référer à la fiche métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : <https://sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante/le-repertoire-des-metiers-de-la-sante-et-de-l-autonomie-fonction-publique/article/les-metiers-par-familles-de-metiers>

#### Identification du poste

<b>Famille</b>	INGENIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUE
<b>Sous-famille</b>	Management ingénierie et maintenance technique
<b>Métier</b>	Menuisier
<b>Grade</b>	Ouvrier Principal 2 <sup>ème</sup> Classe - Contractuel
<b>UF</b>	1010
<b>Service</b>	Direction Service Economique, Logistique, Technique et Patrimoine - Services Techniques
<b>Présentation du service et de l'équipe</b>	Les agents des Services Techniques des 7 ateliers (Espaces Verts, Maçonnerie, Menuiserie, Peinture, Serrurerie, Electricité, Plomberie/Chauffage) eux-mêmes répartis dans 3 cellules (Parc & Bâti, Agencement, Energie) s'efforcent d'améliorer l'environnement de soins et de vie des patients et des résidents ainsi que l'environnement de travail du personnel de l'Hôpital. Leurs actions sont multiples et très variées, passant de la maintenance aux travaux conséquents au sein de l'établissement et de ses annexes. Au quotidien les agents des Services Techniques répondent à l'ensemble des demandes émises par les services de soins et administratifs via la G.M.A.O. (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).

#### Missions du poste

<b>Missions générales</b>	Rattaché à la Cellule Agencement, il participe à la maintenance curative et préventive des bâtiments et installations techniques liés. Il veille au bon fonctionnement du matériel et des équipements de l'établissement et il participe également aux différents travaux d'agencement seul ou en équipe.
---------------------------	---

#### Contenu du poste et activités

<b>Contenu du poste Activités</b>	Les activités principales sont fixées par le responsable de l'atelier auquel il est rattaché et le responsable de la Cellule Agencement des Services Techniques compte tenu du mode d'organisation adopté. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il effectue les travaux d'entretien courant (nettoyage, réglage) et la maintenance de premier niveau (dépannage, petits travaux de remise en état, installation ou réalisation simple) ;</li> <li>- Il réalise les travaux préparatoires aux interventions spécialisées ;</li> <li>- Il entretient le matériel utilisé et s'assure auprès de son responsable de l'approvisionnement en produits et matériaux ;</li> <li>- Il participe en cas de besoin à toute manipulation lourde ;</li> <li>- Il rend compte au gestionnaire des tâches effectuées dans le cadre de ses activités quotidiennes ;</li> <li>- Il diagnostique les dysfonctionnements matériels et propose la réponse technique appropriée ;</li> <li>- Il veille, en collaboration avec son responsable, à optimiser la viabilisation des équipements ainsi que des installations techniques ;</li> <li>- Il assiste son responsable en tant qu'assistant de prévention, pour la mise en sécurité des biens et des personnes.</li> </ul> Compte tenu de la polyvalence requise par le poste, l'agent peut : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre appelé à répondre ponctuellement aux sollicitations de ses collègues ou à une demande de la Direction ;</li> <li>- Intervenir sur un autre domaine autre que ses missions principales pour assurer la continuité du fonctionnement des Services Techniques ou d'un autre service ;</li> </ul>
-----------------------------------	--

## Qualifications et diplômes

<b>Qualifications</b>	Qualification dans le secteur concerné.
<b>Diplômes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme Niveau V ou IV – Maintenance Bâtiments ou similaire - C.A.P. / B.P. / Bac Pro. / Bac Techno.</li> <li>- Formation à envisager au regard des acquis ;</li> <li>- Permis B exigé.</li> </ul>

## Connaissances, expériences et qualités requises

<b>Connaissances et Expériences requises</b>	Expériences dans le domaine de la maintenance du bâtiment.
<b>Savoir-faire requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire un plan d'exécution, un schéma d'installation, prendre des cotes ;</li> <li>- Maitriser et respecter les règles de sécurité et les normes ;</li> <li>- Maitriser les techniques de base des différentes disciplines ;</li> <li>- Organiser son travail en fonction de consignes orales et/ou écrites ;</li> <li>- Détecter les dysfonctionnements d'une installation, d'une machine et savoir apporter la réponse la plus appropriée au dysfonctionnement ;</li> <li>- Prendre l'initiative d'une intervention préventive ou curative de premier niveau et diagnostiquer la nécessité d'une intervention spécialisée.</li> </ul>
<b>Savoir-être requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisé et méthodique ;</li> <li>- Discrétion (Tenu au secret professionnel) ;</li> <li>- Bon sens pratique et rigueur ;</li> <li>- Sachant travailler en équipe ;</li> <li>- Sachant se situer face aux patients.</li> </ul>

## Conditions d'exercice

<b>Lieu d'affectation</b>	C.H. Mazurelle – E.P.S.M. de Vendée – La Roche Sur Yon – Bâtiment des Services Techniques
<b>Organisation du travail</b>	Hebdomadaire : 39h00 avec récupération du temps travaillé sur une base de 37h30
<b>Horaires de travail</b>	Lundi au jeudi 08h00 / 12h00 et 13h00 / 17h00 – Vendredi 08h00 / 12h00 et 13h00 / 16h00
<b>Type de repos</b>	C.A. / R.R. / R.T.T.
<b>Contraintes du poste</b>	Néant
<b>Risques spécifiques du poste</b>	Risques liés au métier.
<b>Moyens particuliers mis à disposition</b>	Bureau mutualisé / Ordinateur mutualisé / Véhicule mutualisé Ses missions et son champ d'activité l'amèneront à se déplacer en journée avec un véhicule de l'établissement : - Au sein du site principal du C.H.G.M ; - Auprès des différentes structures extérieures du C.H.G.M. sur l'ensemble du département de la Vendée.
<b>Niveau de responsabilité</b>	Néant

## Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

<b>Rattachement hiérarchique</b>	<p>L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De son responsable d'atelier (N+1) ;</li> <li>- Du responsable de la Cellule Agencement (N+2) ;</li> <li>- Du responsable des Services Techniques (N+3) ;</li> <li>- Du Directeur des Affaires Direction des Services Economiques, Logistiques et Techniques et du Patrimoine (N+4).</li> </ul>
<b>Relations fonctionnelles spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les agents des ateliers ainsi que les agents administratifs des Services Techniques.</li> <li>- Les agents de la sécurité.</li> <li>- L'ensemble du personnel de Direction, Soignant, Administratif, Hôtelier...</li> </ul>

## Parcours d'adaptation au poste

<b>Formations nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habilitation électrique à envisager (Formation externe) ;</li> <li>- Formation sur l'outil de la G.M.A.O. (Formation interne) ;</li> </ul>
<b>Procédures et outils d'intégration</b>	<p>Procédure interne d'intégration de l'agent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Annoncer l'arrivée en interne de l'agent ;</li> <li>- Fournir le livret d'accueil et les plans des bâtiments et l'établissement ;</li> <li>- L'inscrire à la formation des nouveaux arrivants ;</li> <li>- Préparer le poste de travail ;</li> <li>- Mettre en place le parrainage ;</li> <li>- Utiliser des outils de communication interne ;</li> <li>- Favoriser les interactions (Réunions, moment de pause ...) ;</li> <li>- Suivre l'intégration par le responsable hiérarchique.</li> </ul>